

CERTIFICAT DE CONFORMITE EUROPEEN
véhicules complets

Le soussigné Yannick BOURVEN, représentant de PSA AUTOMOBILES SA,
certifie par la présente que le véhicule:



0.1. Marque (dénomination commerciale du constructeur)	: PEUGEOT		
0.2. Type	: E		
Variante	: Z		
Version	: ZKXZ-A7U010		
0.2.1. Appellation(s) commerciale(s)	: e-Rifter		
0.2.2.1. Valeurs de paramètres autorisées pour la réception par type autorisant l'utilisation des valeurs d'émissions du véhicule de base :		0.4. Catégorie de véhicule	: M1
Masse réelle du véhicule final	: / -	/ kg	0.5. Raison sociale et adresse du constructeur :
Masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule final	: / -	/ kg	PSA AUTOMOBILES SA 2-10 boulevard de l'Europe, 78300 Poissy, France
Surface frontale pour le véhicule final (en cm ²)	: / -	/ cm ²	0.5.1. Raison sociale et adresse du constructeur (x)
Résistance au roulement (en kg/t)	: / -	/ kg/t	
Section transversale de l'entrée d'air de la calandre (en cm ²)	: / -	/ cm ²	(x) du véhicule de base/du véhicule au(x) stade(s) antérieur(s)
0.2.3. Identifiants		0.6. Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires :	
0.2.3.1. (...) de la famille d'interpolation	: IP-ZKX	REDU6760-VR3-0	MONTANT DE PORTE CENTRAL - rivetée
0.2.3.2. (...) de la famille ATCT	: /		Emplacement du numéro d'identification du véhicule :
0.2.3.3. (...) de la famille PEMS	: /		COMPARTIMENT MOTEUR
0.2.3.4. (...) de la famille de résistance à l'avancement sur route	: RL-	MP22REDU6760-VR3-0	0.9. Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant) :
0.2.3.5. (...) de la famille de matrices de résistance à l'avancement sur route	: /		//
0.2.3.6. (...) de la famille de systèmes à régénération périodique	: /	0.10. Numéro d'identification du véhicule	: VR3EZZKXZPJ608639
0.2.3.7. (...) de la famille d'essais d'émissions par évaporation	: /	0.11. Date de construction du véhicule	: 16/03/2023

est conforme à tous égards au type décrit dans la réception e2*2007/46*0624*20 délivrée le 29/11/2022 et peut être immatriculé à titre permanent dans les Etats membres dans lesquels la conduite est à droite et qui utilisent les unités métriques pour le compteur de vitesse et les unités métriques pour le compteur kilométrique.

Monsieur Yannick BOURVEN

Manager Regulation, Compliance & Homologation Worldwide



Service Immatriculations France
et COC Europe
2-10 bld de l'Europe
F - 78 300 Poissy

M10PGTVP1763296

Constitution générale du véhicule																	
1. Nombre d'essieux et de roues	: 2 - 4																
3. Essieux moteurs (*)	: 1 à l'avant - /																
3.1. Le véhicule est non automatisé																	
Dimensions principales																	
4. Empattement	: 2785 mm																
4.1. Écartement des essieux	: 1-2	: 2785 mm															
5. Longueur		: 4403 mm															
6. Largeur		: 1848 mm															
7. Hauteur		: 1880 mm															
Masses																	
13. Masse en ordre de marche		: 1765 kg															
13.2. Masse réelle du véhicule		: 1861 kg															
16. Masses maximales techniquement admissibles																	
16.1. Masse en charge maximale techniquement admissible		: 2305 kg															
16.2. (...) prévue sur chaque essieu	1.:	1200 kg															
	2.:	1400 kg															
16.4. (...) de l'ensemble		: 3055 kg															
18. Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de remorquage																	
18.1. Remorque à timon d'attelage		: / kg															
18.3. Remorque à essieu central		: 750 kg															
18.4. Remorque non freinée		: 750 kg															
19. Masse verticale statique maximale techniquement admissible au point d'attelage		: 50 kg															
Propulsion																	
20. Constructeur du moteur	: PSA																
21. Code du moteur inscrit sur le moteur	: ZK01																
22. Principe de fonctionnement	: / temps - /																
23. Électrique pur	: oui																
23.1. Classe de véhicule [électrique] hybride	: /																
24. Nombre et disposition des cylindres	: //																
25. Capacité du moteur	: / cm ³ 3																
26. Carburant	: /																
26.1. /																	
27. Puissance maximum																	
27.3. Puissance nette maximale (moteur électrique)	: 100 kW																
27.4. Puissance maximale sur 30 minutes (moteur électrique)	: 57 kW																
28. Boîte de vitesses (type)	: automatique																
28.1.1. Rapport de transmission finale	: 0.2794																
28.1.2. Rapports de transmission finale																	
	Rapport	1	2	3	4	5	6	7	8								
		0.1023	0	0	0	0	0	0	0								
Vitesse maximale	: 135 km/h																
29. Vitesse maximale																	
30. Voie des essieux	: 1.: 1563 mm 2.: 1577 mm																
35. Combinaison pneumatique montée / roue / classe de résistance au roulement et catégorie de pneumatique utilisée pour la détermination des émissions de CO ₂	1.: 215/60 R17 100H	- 7J17ET44															
	2.: 215/60 R17 100H	- 7J17ET44															
	- C1 A																
Dispositifs de freinage																	
36. Connexions pour le freinage de la remorque	: /																
Carrosserie																	
38. Code de la carrosserie	: AF																
40. Couleur du véhicule	: blanc																
41. Nombre et configuration des portes	: 2 portes battantes et 2 coulissantes																
42. Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)	: 5																
42.1. Nombre de places assises conçues pour être utilisées uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt	: /																
42.3. Nombre de places accessibles par des utilisateurs en fauteuil roulant	: /																

Performances environnementales

46.	Niveau sonore à l'arrêt	: / dB (A) à un régime de / tr min ⁻¹ - en marche : 68 dB (A)
47.	Niveau des émissions d'échappement	/ AX
47.1.	Paramètres pour les essais d'émissions de V ind	
47.1.1.	Masse d'essai	: 1936 kg
47.1.2.	Surface frontale	: 2.941 m ²
47.1.2.1.	Surface frontale prévue pour l'entrée d'air de la calandre	: / cm ²
47.1.3.	Coefficients de résistance à l'avancement sur route	
47.1.3.0.		f0 : 112.2 N
47.1.3.1.		f1 : 0.138 N/(km h)
47.1.3.2.		f2 : 0.04387 N (km/h) ²
47.2.	Cycle de conduite	
47.2.1.	Classe de cycle de conduite	: 3b
47.2.2.	Facteur de réajustement de la vitesse (f dsc)	: /
47.2.3.	Vitesse limitée	: non
48.	Émissions de gaz d'échappement	
48.1.	Numéro du règlement de base et du dernier règlement modificateur applicable	: 715/2007*2018/1832 AX
48.1.	Valeur corrigée du coefficient d'absorption des fumées: / m ⁻¹	
49.	Émissions de CO2/consommation de carburant/consommation d'énergie électrique:	
1.	Tous systèmes de propulsion hors électriques hybrides rechargeables de l'extérieur	

Valeurs WLTP		Phase basse	Phase moyenne	Phase haute	Phase extra-haute	Combinées
	Émissions de CO2	g km	/	/	/	0
	Consommation électrique (ECac)	Wh/km	129	147	177	282
						201

2. Autonomie électrique des véhicules électriques purs

Autonomie électrique	km	275
Autonomie électrique en ville	km	399

3. Véhicule équipé d'eco-innovations: non

Divers

51. Dans le cas de véhicules à usage spécial : désignation selon l'annexe I, partie A, point 5, du règlement (UE) 2018/858 du Parlement européen et du Conseil : Non

52. Remarques:

Combinaisons pneumatiques/roues homologuées:

E1	215/65 R16 96U 6.50J16 ET47	215/60 R17 96U 7.00J17 ET44	/	/	/	/	/
E2	215/65 R16 96U 6.50J16 ET47	215/60 R17 96U 7.00J17 ET44	/	/	/	/	/

/

/

/